



PRÉFET DES HAUTES- PYRENEES

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 5 - MARS 2013

SOMMAIRE

65 - Préfecture des Hautes- Pyrénées

Secrétariat Général

Arrêté N °2013080-0003 - Arrêté accordant la suppléance des fonctions préfectorales à Monsieur David RIBEIRO, sous- préfet de l'arrondissement de Bagnères de Bigorre, le mardi 26 mars 2013 de 8h00 à 15h00 1



PRÉFET DES HAUTES- PYRENEES

Arrêté n ° 2013080-0003

**signé par Préfet
le 21 Mars 2013**

**65 - Préfecture des Hautes- Pyrénées
Secrétariat Général
Direction de la stratégie et des moyens**

Arrêté accordant la suppléance des fonctions préfectorales à Monsieur David RIBEIRO, sous- préfet de l'arrondissement de Bagnères de Bigorre, le mardi 26 mars 2013 de 8h00 à 15h00



PRÉFET DES HAUTES-PYRÉNÉES

Direction de la stratégie
et des moyens

Service du développement territorial

Bureau de la stratégie

ARRETE N° 2013

**accordant la suppléance des fonctions
préfectorales à Monsieur David RIBEIRO
sous-préfet de l'arrondissement
de Bagnères de Bigorre,
le mardi 26 mars 2013
de 8h00 à 15h00**

**Le Préfet des Hautes-Pyrénées,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 30 août 2010 portant nomination de Mme Marie-Paule DEMIGUEL, sous-préfète en position de service détaché, en qualité de secrétaire générale de la préfecture des Hautes-Pyrénées ;

Vu le décret du 1er août 2011 portant nomination de M. David RIBEIRO, commandant de l'armée de terre, en qualité de sous-préfet, sous-préfet de Bagnères-de-Bigorre ;

Vu le décret du 1er août 2012 portant nomination de M. Henri d'ABZAC, préfet des Hautes-Pyrénées ;

.../...

Considérant l'absence simultanée de M. Henri d'ABZAC, préfet des Hautes-Pyrénées et de Mme Marie-Paule DEMIGUEL, secrétaire générale de la préfecture des Hautes-Pyrénées, le mardi 26 mars 2013, de 8h00 à 15h00 ;

Sur proposition de Mme la secrétaire générale de la préfecture des Hautes-Pyrénées ;

ARRETE

ARTICLE 1 - M. David RIBEIRO, sous-préfet de l'arrondissement de Bagnères de Bigorre, est chargé de la suppléance des fonctions préfectorales, le mardi 26 mars 2013, de 8h00 à 15h00.

ARTICLE 2 - M. le sous-préfet de l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Tarbes, le 21 mars 2013

Henri d'ABZAC